

RN147 Entrée Sud-Est de Poitiers

Janvier 2020

Maîtrise d'ouvrage

DREAL Nouvelle-Aquitaine

Maîtrise d'œuvre

Pas à ce stade

Trafic moyen journalier en 2017

19 000 véhicules

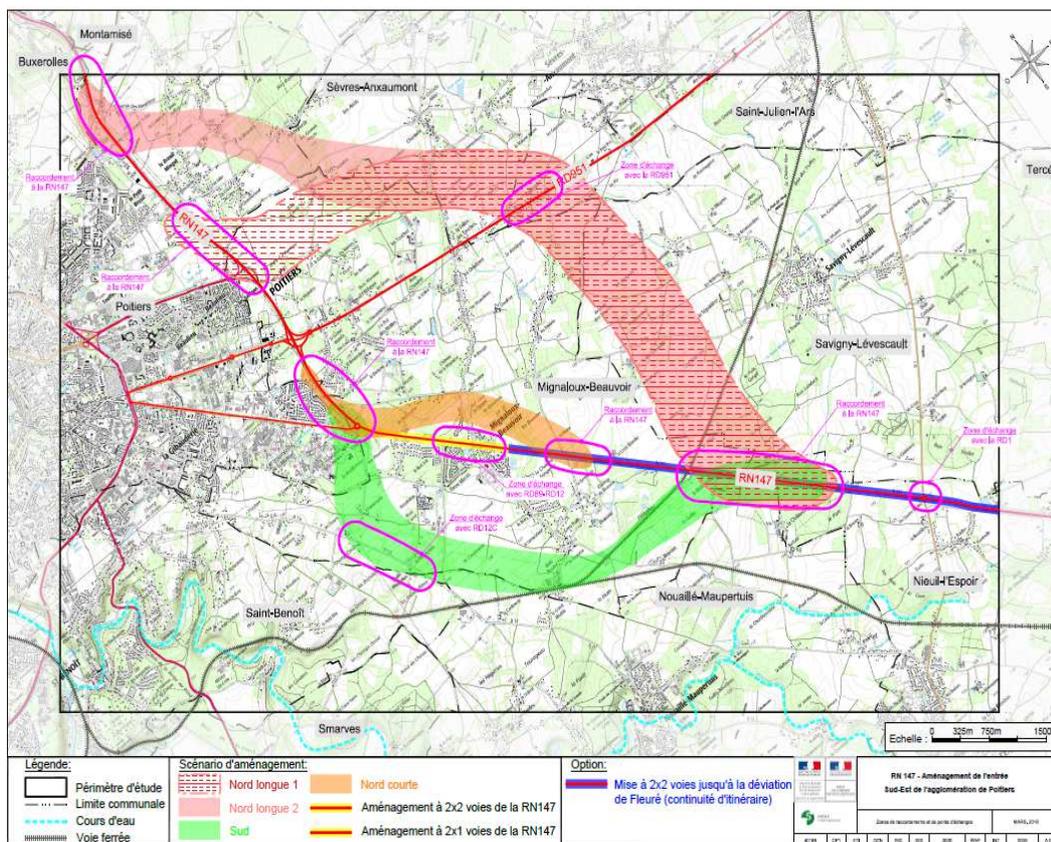
(dont 12 % de poids lourds)

Le projet

Le trafic local et de transit de la RN147 entraîne des congestions dans la traversée du bourg de Mignaloux aux heures de pointes.

Le projet consiste en la recherche d'une solution d'aménagement routier pour fluidifier le trafic au droit des parties urbaines et à le sécuriser dans sa partie est (jusqu'à Fleuré).

Six scénarii de passage sont étudiés (carte ci-contre)



Avancement administratif

Décision ministérielle	Déclaration d'Utilité Publique	Autorisations environnementales
Une commande ministérielle d'étude début 2016	Non programmée	Non programmée

Avancement technique du projet

Conception	Conception détaillée	Travaux	Mise en service
Depuis 2017	Non programmée	Non programmée	Non programmée

Fait
En cours
A venir



Période de saturation

Point actu

La concertation publique a été menée sur l'ensemble des communes potentiellement impactées par le projet routier.

Elle s'est déroulée en 2019 sur deux mois (début mars- fin avril).

L'analyse est en cours de finalisation.



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Prise en compte du développement durable

La démarche « éviter réduire compenser » consiste à intégrer au plus tôt dans la conception des projets les enjeux environnementaux.

La priorité des étapes est essentielle : les mesures d'évitement des impacts sont préférentiellement recherchées. A défaut, des mesures doivent permettre d'en diminuer l'intensité. Ce n'est qu'en dernier recours qu'il convient d'envisager la compensation des impacts résiduels du projet.

A ce stade amont du projet, la concertation publique permet de prendre en considération les enjeux du territoire.

Cette démarche s'est traduite notamment par la prise en compte:

- des zones fortement urbanisées,
- de la qualité des terres agricoles,
- de la proximité des monuments historiques...

L'analyse portant sur la biodiversité n'a pas révélé de très fortes sensibilités.

A l'issue de la concertation publique, une volonté forte des participants a fait émerger le besoin de développer les transports collectifs, les modes de déplacements actifs et l'intermodalité.

Grand Poitiers, en qualité d'autorité organisatrice des transports, a engagé une étude prospective des déplacements alternatifs au véhicule individuel.



Une forte mobilisation lors des réunions publiques

Principales caractéristiques de l'opération

Six scénarii de passage routier ont été proposés à la concertation.

Ils s'appuient sur des logiques diverses allant de l'aménagement sur place, jusqu'à la création d'une voie nouvelle en 2x2 voies de 15 km.

Dans tous les cas, le projet d'aménagement se prolongera jusqu'à l'extrémité Nord de la déviation de Fleuré (au sud est de Mignaloux en direction de Limoges.)

Financement de l'opération

Le coût des études de l'opération est estimé à

6 M€ et financé comme suit:

Département de la Vienne	2 M€
Grand Poitiers	2 M€
État	1 M€
Région Nouvelle-Aquitaine	1 M€



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE